

Paris, le 11 décembre 2018

Mesdames et Messieurs
les directrices et directeurs d'IUT
Mesdames et Messieurs
les présidentes et présidents d'A.C.D.
Mesdames et Messieurs
**les responsables des Relations
Internationales**
Mesdames et Messieurs
**les responsables de licences
professionnelles**

Objet : Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants des **formations DUT et post-DUT** : Année 2018-2019

Cher(e) Collègue,

Depuis 19 ans, la Fondation Jeunesse Internationale - Pierre LEDOUX met à la disposition de l'ADIUT un programme de bourses destiné à des étudiants inscrits en IUT, au niveau DUT et Licence professionnelle.

Je vous invite à consulter la note d'information avec attention pour veiller à ce que l'ensemble des critères soient bien respectés au moment du dépôt des dossiers.

Merci d'en faire une diffusion aussi large que possible auprès des enseignants et des candidats potentiels, en attirant plus particulièrement leur attention sur la date limite de dépôt des *dossiers* qui est fixée au **1^{er} février 2019**.

Une fois les dossiers regroupés, il vous suffit de les envoyer **EN DOUBLE EXEMPLAIRE** à :

ADIUT – BFJI – 202 quai de Clichy – 92110 CLICHY

Je vous rappelle que chaque dossier (dont le modèle est joint à ce courrier) doit être transmis **complet et en double exemplaire**, et doit comporter **une lettre de motivation très bien étayée rédigée par le candidat** (c'est un point très important pour le jury).

Le jury de sélection attend plus précisément de votre part, ou de celle du chef de département, un avis personnalisé sur chaque candidat présenté ainsi qu'un classement des candidatures émanant de votre institut ; il vous est par ailleurs recommandé de veiller à l'harmonisation de certaines données communes, telles que les tarifs de voyage ou de séjour, le coût des visas, etc. Le budget doit également être équilibré (en tenant compte de la bourse attendue).

La Fondation Pierre "LEDOUX" et moi-même attendons également de chacun de vous un suivi des candidatures et des envois des rapports de stages dès le retour des étudiants. En effet, nous avons souvent des dossiers incomplets et les rapports à l'issue du stage ne sont pas systématiquement envoyés.

La délibération du jury sera transmise début mars 2019 directement aux candidats ainsi qu'à l'ensemble des responsables RI des IUT.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Meilleures salutations,

Stéphane Lauwick
Vice-président chargé des relations internationales
Directeur de l'IUT du Havre

Fichiers attachés : **Appel d'offres + Dossier**